

Travail de maturité de Mélinda Calame, Salomé Filippini, Justine Lorenz

Homo'gène : Comment répondre aux besoins des familles homoparentales dans le canton de Neuchâtel ?

Laudatio d'Olivier Rychner

Il me revient de récompenser maintenant un travail qu'en fait nous ne devrions pas récompenser.

Oui, je sais, dit comme ça, c'est un peu étrange. Mais laissez-moi poursuivre, vous verrez, c'est logique.

Oui, nous ne devrions pas avoir besoin de le célébrer, de le récompenser, à part pour des qualités techniques, qualités qu'il possède d'ailleurs. C'est son sujet qui devrait passer inaperçu, dans un monde idéal. Non qu'il soit inintéressant, mais le simple fait que trois élèves du CPNE ait estimé avoir besoin de le réaliser montre à quel point nous sommes encore loin de l'idéal. Il s'agit, Mesdames et Messieurs, des familles homoparentales, des familles arc-en-ciel, et plus précisément ce travail présente-t-il la création d'une association destinée à leur venir en aide dans le canton de Neuchâtel et fort joliment nommée « Homo'gène ».

Bien conçu, ce travail commence dès son introduction par asséner une vérité qui doit nous faire un peu réfléchir : il n'existe actuellement pas de statistiques, ou du moins de statistiques fiables, sur le nombre de familles arc-en-ciel, alors même que selon les associations LBGTQ+, entre 6'000 et 30'000 enfants vivraient en Suisse dans des ménages homoparentaux. Cela montre à la fois la nécessité de connaître mieux ces milieux, mais aussi celle de reconnaître leur existence et de garantir à ces familles de droits aussi basiques que leur reconnaissance légale en tant que telles, légale mais aussi sociale.

Les trois lauréates ont donc rédigé un travail fort bien fait, couvrant des aspects historiques d'abord, puis juridiques. Elles ont également brossé un tableau de la situation au niveau mondial des droits des personnes LBGTQ+, dont je ne pense pas avoir besoin de vous dire qu'il n'est pas reluisant. Leur travail couvre également les aspects plus directement liés aux enfants, qu'il s'agisse de leur conception ou de leur adoption. Ensuite, elles couvrent la longue et un peu déprimante liste des clichés liés au fait d'être ou d'élever un ou des enfants dans une famille homoparentale.

Entrant ensuite dans le vif du sujet, de leur sujet, elles font ensuite une sorte d'inventaire des associations existant dans le canton et en Suisse et actives dans la défense et la promotion des droits des familles arc-en-ciel. La liste est longue, mais je me demande si c'est à considérer comme une bonne ou une mauvaise nouvelle !

Avant d'avancer vers leur propre projet d'association, elles présentent, en se basant sur des interviews et des extraits d'émission radio, les besoins auxquels elles estiment qu'il est le plus urgent de répondre.

Finalement arrive la création de l'association elle-même, détaillée dans sa forme juridique, mais surtout dans les services qu'elle se propose d'offrir et la situation, en imaginant des collaborations plutôt réalistes, dans le paysage des associations et services existants. Ce travail de création, fictif, n'en est pas moins assez réaliste pour

qu'on y croie, avec un juste mélange d'ambition dans les services proposés et de modestie quant au budget que les autrices estiment réaliste de rassembler.

J'aimerais aussi souligner ici une autre modestie bienvenue de la part du trio des autrices : tant dans leurs motivations personnelles que dans la conclusion du dossier, elles vendent la mèche, si je puis dire, remplissant pour ainsi dire une fiche de déclaration d'intérêt en révélant leur propre appartenance à l'univers LGBTQ+. Mais elles soulignent que leur propre expérience de vie pourrait être assez différent de celui de leur propre « public cible » pour que cela constitue éventuellement une difficulté : j'admire cette sorte de candeur mêlé de coming out. Et avec elles, j'aimerais insister sur un point que j'ai évoqué il y a un instant et qu'elles relèvent tant dans leur introduction que dans leur conclusion : la réalité des familles homoparentales mérite qu'on se penche dessus, en tant que société.

Quand nous en saurons plus et ne hausserons même plus les épaules, ces familles seront intégrées et ce travail, comme je le disais en introduction, sera devenu inutile. En attendant ce moment-là, c'est une récompense méritée qu'il reçoit ce soir.